



***Politique  
pour les familles  
et pour les personnes âgées***

***2012-2015***

***Municipalité de  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière***

[www.ste-anne-de-la-pocatiere.com](http://www.ste-anne-de-la-pocatiere.com)



## **Table des matières**

<b><i>Message du maire</i></b> .....	<b><i>p. 3</i></b>
<b><i>Message des conseillers responsables pour les familles et pour les personnes âgées</i></b> .....	<b><i>p. 3</i></b>
<b><i>Remerciements</i></b> .....	<b><i>p. 4</i></b>
<b><i>La démarche</i></b> .....	<b><i>p. 4</i></b>
<b><i>Les membres du comité des familles et des personnes âgées</i></b> .....	<b><i>p. 4</i></b>
<b><i>La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière : un milieu de vie aux multiples atouts</i></b> .....	<b><i>p. 4</i></b>
<b><i>Penser et agir Famille - Penser et agir âgés</i></b> .....	<b><i>p. 5</i></b>
<b><i>Notre définition de la famille</i></b> .....	<b><i>p. 5</i></b>
<b><i>Notre définition de la personne âgée</i></b> .....	<b><i>p. 5</i></b>
<b><i>Les principes qui ont guidé la politique pour les familles et pour les personnes âgées</i></b> .....	<b><i>p. 6</i></b>
<b><i>Les valeurs qui soutiennent la politique pour les familles et pour les personnes âgées</i></b> .....	<b><i>p. 6</i></b>
<b><i>Quelques données socio-économiques</i></b> .....	<b><i>p. 7</i></b>
<b><i>Les champs d'intervention de la politique pour les familles et pour les personnes âgées</i></b> .....	<b><i>p.7</i></b>
<b><i>Références</i></b> .....	<b><i>p. 8</i></b>
<b><i>Tableaux – Plans d'actions pour les familles</i></b> .....	<b><i>p.9 à 13</i></b>
<b><i>Tableau – Plans d'actions pour les personnes âgées</i></b> .....	<b><i>p.14 à 18</i></b>

## ***Message du maire***

*Avec la mise en œuvre de cette première politique pour les familles et les personnes âgées, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière reconnaît toute l'importance de la famille et des personnes âgées et se donne des outils pour demeurer à l'écoute de leurs besoins en constante évolution.*

*Sensible à la place prépondérante qu'elle occupe sur notre grand territoire, la Municipalité a toujours veillé à ce que la famille soit considérée comme un acteur de premier plan autant dans les activités proposées que dans les services offerts. Afin de déterminer de manière précise les besoins et les attentes liés à cette nouvelle politique, la Municipalité a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires du milieu, mais également avec les citoyennes et les citoyens réunis en comité qui ont bien voulu s'investir tout au long de la réalisation de la politique. Tous partageaient le même désir : améliorer la qualité de vie des familles et des personnes âgées résidant dans notre beau milieu pocatiérain.*

*Le comité constitue la structure de concertation pour la réalisation de cette imposante démarche. Avant d'en arriver à la rédaction d'un tel document, les membres du comité ont rencontré les citoyens en plus de réaliser un important sondage portant sur les préoccupations réelles de nos citoyens afin d'entendre et d'identifier les besoins des familles et des personnes âgées. Définir ce que représente la FAMILLE pour nous et pour eux, voilà un beau défi qu'a su relever le comité. Ainsi, nous pouvons affirmer que la politique pour les familles et les personnes âgées est une déclaration officielle de valeur et de reconnaissance envers les familles et les personnes âgées qui habitent notre municipalité.*

*Merci à tous ceux qui se sont investis dans la réalisation de cette première politique pour les familles et les personnes âgées. Politique qui devient, par le fait même, le gage d'un héritage de qualité laissé aux générations futures.*

*François Lagacé, Maire*

## ***Message des conseillers responsables***

### ***Penser et Agir Familles & Aînés***

*Au nom des membres du comité, nous vous présentons avec grand plaisir la nouvelle politique pour les familles et les personnes âgées. Depuis plus d'un an, un comité participe à l'élaboration de cette politique. Un sondage effectué auprès de soixante quinze de nos concitoyens et une consultation publique a permis de préciser les différentes actions à poser pour mettre en application cette politique.*

*Nous remercions tous les membres qui ont participé activement aux sept rencontres sur le sujet. Un merci particulier est aussi adressé à M. Jean-Nil Thériault, consultant pour le Carrefour Action municipale et Famille. Sa collaboration et son expérience ont permis au comité de travailler efficacement. Nous soulignons l'apport important de M. Sébastien Tirman, agent de développement, au suivi régulier de cette politique. Tous les citoyens et les responsables d'organismes qui ont participé aux différentes étapes méritent aussi notre reconnaissance!*  
*En terminant, à titre de conseillers responsables, nous espérons qu'un comité permanent sera mis sur pied afin d'accompagner le conseil municipal dans la mise en place et le suivi des plans d'actions pour les familles et les personnes âgées.*

*À la prochaine.*

*Rémi Béchard et Alphée Pelletier, conseillers responsables*

## *Remerciements*

L'élaboration de la politique pour les familles et la démarche « Municipalité amie des aînés » de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont été rendues possibles grâce au dévouement de plusieurs personnes, dont des bénévoles œuvrant dans le comité pour les familles et pour les personnes aînées ainsi que dans plusieurs organismes du milieu.

## *La démarche*

- ❖ Issu d'une volonté municipale de consulter les citoyens et les organismes, un comité d'une dizaine de personnes a été mis sur pied en septembre 2011 dans le but de réaliser une politique pour les familles et pour les personnes aînées.
- ❖ Ce comité est constitué de parents, de personnes aînées, de deux élus municipaux, de l'agent de développement et d'un consultant du Carrefour Action municipale et Famille.
- ❖ Bien que la municipalité réalise déjà plusieurs actions en faveur des familles et des personnes aînées, elle souhaite élaborer un cadre de références sur les mesures et les interventions nécessaires afin de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés.
- ❖ En novembre 2011, près d'une soixantaine de familles et de personnes aînées ont répondu à un questionnaire portant sur l'utilisation et la qualité des services reçus, ainsi que sur les orientations à prendre pour élaborer la politique pour les familles et pour les personnes aînées.
- ❖ Deux consultations se sont tenues en mars 2012, une auprès des familles et des personnes aînées et une auprès des organismes, afin d'orienter les plans d'actions.

## *Les membres du comité pour les familles et pour les personnes aînées*

Mesdames Annie Sénéchal, Jessy Desmarais, Linda Cloutier, Madeleine Dumont, Jacquelyne Lord et Madame Hélène Lévesque, organisatrice communautaire du Centre de santé et des services sociaux du Kamouraska, ainsi que Messieurs Michel Anctil, François Lagacé, Maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rémi Béchar, conseiller municipal, Alphée Pelletier, conseiller municipal, Sébastien Tirman, agent de développement et Jean-Nil Thériault, conseiller du Carrefour Action municipale et Famille

La Municipalité a bénéficié de l'appui financier et technique du Ministère de la Famille et des Aînés, en collaboration avec le Carrefour Action municipale et Famille.

## *La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière : un milieu de vie aux multiples atouts*

- Elle se distingue par sa qualité de vie, la proximité des services, ses grands espaces et ses quartiers résidentiels paisibles où il est agréable d'élever une famille.
- Elle est dynamique dans le domaine agricole et dans les domaines de pointe du monde agroalimentaire québécois.
- Elle est riche en patrimoine bâti, naturel, paysager et végétal.

## *Penser et agir Famille - Penser et agir Aînés*

Par cette politique, la municipalité contribue à l'amélioration du milieu afin de mieux répondre aux préoccupations et aux besoins des familles et des personnes âgées. Plusieurs organismes du milieu ont collaboré et appuyé cette politique pour les familles et pour les personnes âgées :

Centre de santé et de services sociaux du Kamouraska	ABC des Portages
La Sûreté du Québec	La Traversée
Le Club FADOQ La Pocatière	La Société de Saint-Vincent de Paul
La Maison de la famille du Kamouraska	Co-éco
Tandem-Jeunesse	Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
L'Entraide Pascal-Taché	Les Services de garde La Farandole
La Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la Pocatière	L'Arc-en-ciel du Coeur
Les Chevaliers de Colomb, Conseil 5425 de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et le Club Richelieu de La Pocatière	

## *Notre définition de la famille*

Nous considérons la famille comme le noyau de notre communauté. Elle comporte au moins une relation parent-enfant : celle de l'enfant et de son ou ses parents (ou la ou les personnes exerçant les fonctions parentales). La famille peut être biparentale, monoparentale ou reconstituée. Ce qui importe, c'est la qualité des liens et les rôles familiaux qui façonnent la croissance de l'enfant et de tous les membres.

C'est aussi un réseau de personnes, plus ou moins étendu, qui entretiennent des liens privilégiés et évolutifs que chacun nourrit de sa propre expérience, comme une toile permettant des liens entre différentes générations.

La famille est le premier lieu de vie des personnes, le premier lieu d'apprentissage, le premier lieu de socialisation et le premier lieu de transmission des valeurs!

## *Notre définition de la personne âgée*

Le vieillissement est un processus progressif et une personne ne devient pas « âgée » du jour au lendemain. Pour cette politique, nous considérons les personnes âgées comme ayant 55 ans et plus, une clientèle hétérogène dont le niveau d'autonomie individuelle varie. Ce sont des personnes à part entière, avec une expérience de vie et des ressources, acquises ou potentielles, pouvant contribuer au maintien ou à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des personnes de leur entourage.

## *Les principes qui ont guidé la politique des familles et des personnes âgées*

Pour porter fruits, la politique des familles et des aînés a été élaborée en tenant compte des principes suivants :

- 1) La reconnaissance des parents dans leur rôle qui détermine une grande partie des chances de réussite chez les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie (personnelle, sociale et économique).
- 2) Que les plans d'action pour les familles et pour les personnes âgées se réalisent en concertation avec les citoyens et les organismes en favorisant une mobilisation autour d'objectifs communs.
- 3) Que les objectifs et les actions proposés respectent les limites des champs de compétences de l'administration municipale.
- 4) Que les plans d'actions intègrent des mesures pour la promotion et le développement d'un mode de vie actif auprès des familles et des personnes âgées.
- 5) Que les plans d'actions favorisent les liens intergénérationnels et la transmission d'expériences.
- 6) Que les familles et les personnes âgées, quel que soit leur statut économique, puissent bénéficier des mesures prévues dans les plans d'actions.
- 7) Que des services spécifiques et adaptés soient accessibles aux familles et aux personnes âgées vivant des réalités particulières.
- 8) Que l'administration municipale favorise une prise en charge maximale de l'organisation d'activités destinées aux familles et aux personnes âgées, tout en fournissant le soutien et l'accompagnement nécessaires.

## *Les valeurs qui soutiennent la politique des familles et des personnes âgées*

*Le respect*

*La sécurité*

*L'engagement*

*L'ouverture et la tolérance*

*Le sens de l'effort, la persévérance et la fierté*

La municipalité, par ses actions et la collaboration de différents acteurs du milieu, tend à contribuer au bien-être des familles et des personnes âgées en favorisant aussi des liens de solidarité, d'entraide et de soutien.

## *Quelques données socio-économiques*

La plupart des données présentées sont tirées du recensement de 2006. Les données du dernier recensement effectué en 2011 n'étaient pas toutes disponibles au moment de la publication de cette politique.

**Tableau de la population et des familles**

<b>Population de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 2011</b> <i>(Statistique Canada)</i>	1 717
<b>Familles avec enfants à la maison (en 2006)</b> <i>(Institut de la Statistique du Québec)</i>	355
<b>Familles sans enfant à la maison (en 2006)</b> <i>(Institut de la Statistique du Québec)</i>	200

**Tableau de la répartition selon les âges (en 2006)**

	<b>Sainte-Anne-de-la-Pocatière</b>	<b>% de la population</b>	<b>MRC de Kamouraska</b>	<b>% de la population</b>
<b>Population totale</b>	<b>1840</b>	<b>100 %</b>	<b>22 085</b>	<b>100%</b>
<b>0-19 ans</b>	<b>490</b>	<b>26,6 %</b>	<b>4 795</b>	<b>21.7 %</b>
<b>20-44 ans</b>	<b>560</b>	<b>30,4 %</b>	<b>6 205</b>	<b>28 %</b>
<b>45-65 ans</b>	<b>625</b>	<b>34,0 %</b>	<b>8 160</b>	<b>37 %</b>
<b>65 et plus</b>	<b>165</b>	<b>9,0 %</b>	<b>2 925</b>	<b>13 %</b>

*(Statistique Canada)*

**Tableau des revenus médians (en 2005)**

	<b>Sainte-Anne-de-la-Pocatière</b>	<b>Au Québec</b>
Toutes familles recensées (couples avec ou sans enfant)	61 784 \$	58 678 \$
Ménages privés (revenu en espèces, reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus)	59 868 \$	46 419 \$
Familles monoparentales	39 989 \$	37 195 \$

*(Statistique Canada)*

*Les champs d'intervention de la politique pour les familles et pour les personnes âgées*

- L'administration municipale et l'information publique.
- La vie communautaire, la culture, les sports et les loisirs.
- L'habitation et les services de proximité.
- L'aménagement du territoire et l'environnement.
- La sécurité et le transport.

*Références*

1. Créer des environnements propices avec les familles (Le défi des politiques municipales), Le Conseil de la famille et de l'enfance, 2005.
2. Favoriser le vieillissement actif au Québec (document pour la démarche « Municipalité amie des aînés »), Gouvernement du Québec.
3. Guide mondial des villes-amies des aînés, Organisation mondiale de la Santé.
4. Statistique Canada, Recensement du Canada
5. Institut de la Statistique du Québec



## Plan d'action 2012-2015

### Pour les familles

## L'administration municipale et l'information publique

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Une fois le plan adopté et lancé, le comité de citoyens, les élus et les employés municipaux devront s'assurer de la réalisation et du suivi des actions.	Assurer une préoccupation « Penser et agir famille » au sein de la gestion municipale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et appuyer le comité pour les familles et pour les personnes âgées et préciser son mandat pour le suivi de la Politique des familles et des personnes âgées.</li> <li>- Assurer le suivi auprès des organismes partenaires.</li> <li>- Informer annuellement la population des avancements du plan d'action.</li> <li>- Conserver les ressources humaines et financières municipales à cet effet.</li> </ul>	<p>2012-2015</p> <p>En continu</p> <p>2012-2015</p> <p>Au budget de chaque année</p>	Municipalité Comité pour les familles et pour les personnes âgées
Les lieux municipaux ne sont pas toujours adaptés aux besoins des familles.	Doter les lieux publics d'équipements favorables aux familles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer une table à langer et une poubelle adaptée dans les salles de bain de la halte routière municipale.</li> <li>- Installer un équipement récréatif aux normes pour les jeunes à la halte routière municipale.</li> </ul>	<p>2012</p> <p>2012-2013</p>	Municipalité
La municipalité utilise divers moyens pour informer ses citoyens sur les développements municipaux, la page d'information envoyée à chaque résidence étant le moyen le plus lu et le plus apprécié.	Améliorer l'accès à l'information sur les affaires municipales et le travail des élus en utilisant des outils de communication variés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les envois de pages d'informations à chaque résidence en utilisant des articles s'adressant spécifiquement aux familles et qui seront également en ligne sur le site internet municipal.</li> <li>- Veiller à la mise à jour continue du site internet et veiller à ce qu'il demeure attractif pour les familles.</li> <li>- Favoriser l'utilisation de médias variés pour promouvoir la municipalité et les événements de la paroisse (site internet, radio, journaux locaux, télévision).</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	Municipalité

## Plan d'action 2012-2015

### Pour les familles

## La vie communautaire, la culture, les sports et les loisirs

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Les occasions de rencontres pour les nouveaux arrivants et les familles dans la municipalité peuvent être limitées.	Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance et d'un réseau de connaissances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer une rencontre annuelle pour les familles, incluant l'accueil des nouveaux arrivants, les nouveaux nés et les personnes âgées.</li> <li>- Bonifier et continuer la distribution de la pochette de bienvenue contenant des informations sur les services municipaux et les ressources du milieu.</li> <li>- Faire parvenir une carte de bienvenue aux nouveaux résidents contenant les informations importantes : date des prochaines activités, coordonnées de la municipalité, etc.</li> </ul>	<p>Annuel</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>Municipalité</p> <p>Comité pour les familles et pour les personnes âgées</p> <p>Organismes communautaires, sportifs et culturels</p>
Les familles aspirent à un milieu de vie dynamique et stimulant, où le concept famille est valorisé et pris en considération.	Promouvoir le bien-être, la santé et l'activité physique auprès des familles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveler l'activité de la « Virée à vélo » de la Fête nationale du Québec et en faire la promotion auprès des familles.</li> <li>- Renouveler la soirée «Hommage aux bénévoles» en favorisant la participation de jeunes bénévoles.</li> <li>- Promouvoir la «Fête des voisins» en incitant les parents à impliquer les jeunes dans l'organisation.</li> <li>- Inviter les organismes du milieu à informer la municipalité des initiatives en matière de culture, de sports et de loisirs pour les familles.</li> <li>- Encourager la réalisation d'activités de sensibilisation sur des sujets particuliers ou des services touchant les familles, en collaboration avec des organismes du milieu.</li> <li>- Souligner les «bons coups» des personnes dans notre municipalité.</li> </ul>	<p>Annuel (juin)</p> <p>Annuel (Avril)</p> <p>Annuel (juin)</p> <p>En continu</p> <p>2012-2015</p> <p>En continu</p>	<p>Municipalité</p> <p>Organismes du milieu</p>

**Plan d'action 2012-2015**

**Pour les familles**

**L'habitation et les services de proximité**

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Les familles désirent que la municipalité informe davantage les citoyens sur les programmes gouvernementaux existant destinés à l'habitation (construction, rénovations, etc.).	Informar les citoyens admissibles à un programme disponible, des critères d'admissibilité et aux bénéfices liés à la participation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être à l'affût des programmes gouvernementaux et autres organismes en cours et les promouvoir sur le site internet municipal.</li> <li>- Promouvoir les programmes susceptibles d'être applicables sur notre territoire.</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p>	Municipalité
La municipalité attire de plus en plus de familles en recherche de qualité de vie, de proximité des services, de grands espaces et de quartiers résidentiels paisibles.	Favoriser l'accessibilité des habitations pour les familles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le programme de crédit de taxes foncières générales pour les constructions neuves et les rénovations majeures.</li> <li>- Faire connaître le programme incitatif à l'établissement résidentiel.</li> <li>- Faciliter la réalisation de projets résidentiels, corporatifs ou institutionnels par une mise en disponibilité de terrains appropriés.</li> <li>- Évaluer la pertinence d'un programme de crédit de taxes foncières pour une rénovation majeure permettant la promotion des maisons intergénérationnelles.</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>2014</p>	Municipalité
Les familles préconisent la promotion des organismes de soutien ou d'aide.	Favoriser la connaissance et la disponibilité des services de soutien ou d'aide pour la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les organismes et les services existant auprès des citoyens, dont le «Bottin<sup>+</sup> des organismes communautaires du Kamouraska», disponible au bureau municipal.</li> <li>- Collaborer, au besoin, avec les organismes pour faire circuler l'information ou promouvoir des campagnes de promotion destinées aux familles.</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p>	Municipalité Organismes du milieu
Les services de garde sont importants pour les familles.	Aider les familles à accéder au type de service de garde souhaité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir du support aux familles cherchant une personne pour garder leurs enfants.</li> <li>- Favoriser l'établissement de nouvelles garderies en milieu familial, selon les possibilités et les besoins.</li> </ul>	2012-2015	Municipalité Comité pour les familles et pour les personnes âgées

## Plan d'action 2012-2015

### Pour les familles

## L'aménagement du territoire et l'environnement

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Une grande partie des citoyens sont fiers et satisfaits de leur milieu de vie.	Favoriser une croissance et une utilisation harmonieuse du territoire, favorables aux familles, dans un contexte de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Poursuivre la distribution d'arbres gratuits organisée par la municipalité en la plaçant à une journée plus propice et en faire une activité familiale.</li><li>- Informer et promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès des familles.</li><li>- Promouvoir l'analyse de l'eau auprès des propriétaires de puits et une utilisation responsable de l'eau potable auprès des familles.</li></ul>	<p>Annuel</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	Municipalité Co-éco

**Plan d'action 2012-2015**

**Pour les familles**

**La sécurité et le transport**

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Une grande majorité de familles se sentent en sécurité à la maison et dans les lieux publics.	Préserver le sentiment de sécurité dans la municipalité.	- Appliquer le programme «Bon voisin, bon œil», en prévention contre les vols dans les domiciles.	En continu	Municipalité Sûreté du Québec Propriétaires et locataires
La propreté des terrains publics et privés préoccupe les familles qui veulent préserver un environnement sain et sécuritaire.	Promouvoir la propreté des lieux publics et privés.	- Assurer la propreté des lieux publics. - Sensibiliser les familles sur l'importance d'un environnement sain et sécuritaire. - Persévérer dans l'application des règlements municipaux. - Prévoir un événement annuel de ramassage de déchets sur le bord des rues dans certains secteurs de la municipalité.	En continu En continu En continu Au printemps	Municipalité Citoyens Organismes du milieu
Les limites de vitesse ne sont pas toujours respectées et il manque d'éclairage à certains endroits.	Favoriser une circulation sécuritaire sur l'ensemble du territoire.	- Poursuivre l'analyse des endroits où l'éclairage est inadéquat, en tenant compte des développements en cours, et en informer les citoyens. - Maintenir une signalisation adéquate. - Sensibiliser les usagers de la route à l'importance du respect des limites de vitesse. - Demander une surveillance policière aux endroits stratégiques. - Rappeler les conseils de sécurité concernant la voie publique. - Réaliser un accès cyclable à la Route verte sur la Route 132 Ouest et le chemin de la Station. - Sensibiliser les marcheurs et les cyclistes sur l'importance d'être visibles le soir et la nuit et mettre à disponibilité des bandes réfléchissantes. - Informer les citoyens de la possible présence de tracteurs sur les routes, surtout entre le 15 mai et le 15 juin.	En continu En continu En continu En continu Suite aux travaux d'égout et d'aqueduc 2 x par année Début mai de chaque année	Municipalité Sûreté du Québec Ministère des Transports du Québec CSSSK

**Plan d'action 2012-2015**  
**Pour les personnes âgées**

## L'administration municipale et l'information publique

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Une fois le plan adopté et lancé, le comité de citoyens, les élus et les employés municipaux devront s'assurer de la réalisation et du suivi des actions.	Assurer le suivi de la démarche « Municipalité amie des Aînés».	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et appuyer le comité pour les familles et pour les personnes âgées et préciser son mandat pour en assurer le suivi.</li> <li>- Être à l'affût des occasions de financement de projets dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des Aînés ».</li> <li>- Assurer le suivi auprès des organismes partenaires pour la réalisation des actions du plan.</li> <li>- Informer annuellement la population des avancements du plan d'action.</li> <li>- Conserver les ressources humaines et financières municipales à cet effet.</li> </ul>	<p>2012-2015</p> <p>2012-2015</p> <p>En continu</p> <p>2012-2015</p> <p>Au budget de chaque année</p>	Municipalité Comité pour les familles et pour les personnes âgées
La municipalité utilise divers moyens pour informer ses citoyens sur les développements municipaux, la page d'information envoyée à chaque résidence étant le moyen le plus lu et le plus apprécié.	Améliorer l'accès à l'information sur les affaires municipales et le travail des élus en utilisant des outils de communication variés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les envois de pages d'informations à chaque résidence en utilisant des articles s'adressant spécifiquement aux personnes âgées. Ces articles seront également affichés sur le site internet municipal.</li> <li>- Veiller à la mise à jour continue du site internet et veiller à ce qu'il demeure attractif pour les personnes âgées.</li> <li>- Favoriser l'utilisation de médias variés pour promouvoir la municipalité et les événements de la paroisse (site Internet, radio, journaux locaux, télévision).</li> <li>- Favoriser l'utilisation de l'écriture simple dans les médias écrits afin de rejoindre plus facilement les adultes moins familiers avec l'informatique.</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	Municipalité Organismes Citoyens

## Plan d'action 2012-2015

### Pour les personnes âgées

## La vie communautaire, la culture, les sports et les loisirs

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Les occasions de rencontres pour les nouveaux arrivants et les aînés dans la municipalité peuvent être limitées.	Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance.  Contre l'isolement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer une rencontre annuelle pour les personnes âgées, incluant l'accueil des nouveaux arrivants, des nouveaux nés et les familles.</li> <li>- Bonifier et continuer la distribution de la pochette de bienvenue contenant des informations sur les services municipaux et les ressources du milieu.</li> <li>- Faire parvenir une carte de bienvenue aux nouveaux résidents contenant les informations importantes : date des prochaines activités, coordonnées de la municipalité, etc.</li> <li>- Collaborer à la mise sur pied de conférences ou d'ateliers destinés spécifiquement aux personnes âgées en fonction des besoins exprimés.</li> <li>- Inviter les organismes à communiquer avec la municipalité pour la diffusion des activités dédiées spécifiquement aux personnes âgées.</li> </ul>	<p>Annuel</p> <p>2012-2015</p> <p>2012-2015</p> <p>2012-2015</p>	Municipalité Comité pour les familles et pour les personnes âgées Organismes (dont la FADOQ)
Les personnes âgées aspirent à un milieu de vie dynamique et stimulant, où leur participation est valorisée et prise en considération.	Promouvoir le bien-être, la santé, la culture, les sports et les loisirs auprès des personnes âgées.  Favoriser des rencontres intergénérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveler les activités reliées aux journées de la culture.</li> <li>- Renouveler la soirée «Hommage aux bénévoles».</li> <li>- Renouveler l'activité de la «Virée à vélo» de la Fête nationale du Québec en impliquant des jeunes et des aînés comme bénévoles.</li> <li>- Inviter les organismes du milieu à informer la municipalité des initiatives en matière de culture, de sports et de loisirs pour les personnes âgées.</li> <li>- Encourager la réalisation d'activités de sensibilisation sur des sujets particuliers ou des services touchant les personnes âgées, en collaboration avec des organismes du milieu.</li> <li>- Souligner les «bons coups» de personnes âgées dans notre municipalité.</li> </ul>	<p>Annuel</p> <p>Annuel (avril)</p> <p>Annuel (juin)</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	Municipalité Organismes

**Plan d'action 2012-2015**  
**Pour les personnes âgées**

## L'habitation et les services de proximité

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Les personnes âgées privilégient que la municipalité informe davantage les citoyens sur les programmes gouvernementaux existant destinés à l'habitation (construction, rénovations, etc.).	Informar les citoyens admissibles à un programme disponible, des critères d'admissibilité et aux bénéfices liés à la participation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être à l'affût des programmes gouvernementaux et autres organismes en cours.</li> <li>- Promouvoir les programmes destinés aux personnes âgées et susceptibles d'être applicables sur notre territoire, et les promouvoir sur le site internet municipal et les autres moyens de communication.</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p>	Municipalité
Les caractéristiques du territoire rural pourraient entraîner une migration des personnes âgées vers les villes, où les services sont plus accessibles.	Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer à la diffusion des informations concernant les services à domicile aux personnes âgées.</li> <li>- Faciliter la réalisation de projets résidentiels, corporatifs ou institutionnels par une mise en disponibilité de terrains appropriés.</li> <li>- Évaluer la pertinence d'un programme incitatif à l'aménagement de logements intergénérationnels.</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>2014-2015</p>	Municipalité CSSSK Organismes



**Plan d'action 2012-2015**  
**Pour les personnes âgées**

## L'aménagement du territoire et l'environnement

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Les personnes âgées sont majoritairement fières et satisfaites de leur milieu de vie.	Favoriser une croissance et une utilisation harmonieuse du territoire, favorable aux personnes âgées dans un contexte de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer des personnes âgées bénévoles dans la distribution annuelle d'arbres au garage municipal.</li> <li>- Informer et promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès des personnes âgées.</li> <li>- Promouvoir l'analyse de l'eau auprès des propriétaires de puits et une utilisation responsable de l'eau potable auprès des personnes âgées.</li> </ul>	<p>Annuel</p> <p>En continu</p> <p>Printemps/ automne</p>	Municipalité Co-éco Citoyens

**Plan d'action 2012-2015**  
**Pour les personnes âgées**  
**La sécurité et le transport**

Constat	Objectifs	Actions	Échéance	Partenaires
Une majorité de personnes âgées se sentent en sécurité à la maison et dans les lieux publics.	Maintenir et accroître le sentiment de sécurité chez les personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer le programme «<i>Aîné-Avisé</i>».</li> <li>- Contribuer à la lutte contre les différentes formes de maltraitance possibles envers les personnes âgées en collaborant aux campagnes de sensibilisation d'organismes et en diffusant les ressources disponibles tout en favorisant la dénonciation de situations inacceptables.</li> </ul>	En continu	Chaque citoyen Municipalité Organismes Sûreté du Québec
La propreté des terrains publics et privés préoccupe les aînés qui veulent préserver un environnement sain et sécuritaire.	Promouvoir la propreté des lieux publics et privés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la propreté des lieux publics.</li> <li>- Sensibiliser les personnes âgées à l'importance d'un environnement sain et sécuritaire.</li> <li>- Persévérer dans l'application des règlements municipaux.</li> </ul>	En continu	Municipalité
Les limites de vitesse ne sont pas toujours respectées et il manque d'éclairage à certains endroits.	Favoriser une circulation sécuritaire sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'analyse des endroits où l'éclairage est inadéquat, en tenant compte des développements en cours, et en informer les citoyens.</li> <li>- Maintenir une signalisation adéquate.</li> <li>- Sensibiliser les usagers de la route à l'importance du respect des limites de vitesse.</li> <li>- Demander une surveillance policière aux endroits stratégiques.</li> <li>- Promouvoir la diffusion d'informations sur les règles de courtoisie pour une circulation harmonieuse entre les différents usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, camionneurs, machinerie agricole, etc.).</li> <li>- Réaliser un accès cyclable à la Route verte sur la Route 132 Ouest et le chemin de la Station.</li> <li>- Sensibiliser les marcheurs et les cyclistes sur l'importance d'être visibles le soir et la nuit et offrir des bandes réfléchissantes.</li> <li>- Informer les citoyens de la présence de tracteurs sur les routes, surtout entre le 15 mai et le 15 juin.</li> </ul>	En continu  Suite aux travaux d'égout /aqueduc 2 x / an Début mai 1X/an	Municipalité Sûreté du Québec Ministère des Transports du Québec
En raison des caractéristiques physiques de notre territoire rural, le transport peut être problématique pour les personnes âgées voulant accéder aux biens et services.	Promouvoir et favoriser des modes de transports efficaces et adaptés aux personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les services de transports alternatifs à la voiture auprès des personnes âgées, comme le Transport collectif du Kamouraska.</li> <li>- Faire connaître les organismes et les entreprises offrant des biens et services à domicile.</li> <li>- Être à l'affût des besoins des personnes âgées en termes de services à domicile.</li> </ul>	En continu	Municipalité Transport collectif du Kamouraska Organismes Commerces